

Auteurs :

Cécile LÉONARDI

Sociologue. Laboratoire Cultures Constructives
LabEx *Architecture, Environnement & Cultures Constructives*
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Email : leonardi.c@grenoble.archi.fr

Stéphanie DAVID

Architecte. Laboratoire Cultures Constructives
LabEx *Architecture, Environnement & Cultures Constructives*
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Email : stephanie.david@a-mas.com

De la capacité de l'architecte à mettre un territoire en récits. Retour sur une *prospective architecturale partagée* en milieu périurbain.

Introduction :

Si les architectes contribuent à rendre un territoire habitable en participant à la transformation permanente de son cadre bâti, leur capacité à inventer des formes peut servir d'une autre manière cette transformation, l'enjeu étant aujourd'hui de donner aux questions qu'elle soulève des formes que chacun puisse s'approprier. C'est cette appropriation que le septième Forum Urbain Mondial a récemment mis au centre de ses discussions. Organisé par l'ONU Habitat à Medellin en Avril 2014, ce forum a incité chacun de ses Etats membres à se doter d'une politique urbaine basée sur des méthodes de planification renouvelées, la principale innovation réclamée par l'ONU Habitat étant de construire des dispositifs à même d'impliquer tous les acteurs de la société civile dans la gestion quotidienne et l'aménagement à long terme des territoires qu'ils habitent. En France, cette gageure est déjà de mise depuis plus de vingt ans. Comme le rappelle M.-H. Bacqué et M. Mechmache : « Le contexte français est caractérisé par l'introduction progressive d'une injonction participative dans la loi¹ », cette injonction ayant donné lieu à une inflation de dispositifs. L'enquête publique repose sur des entretiens sur rendez-vous. L'élaboration d'un PLU passe par un agenda de réunions et d'ateliers publics mobilisant les habitants d'une commune sur la base du volontariat ponctuel. Les conseils de quartier et de développement se fondent quant à eux sur une implication qui excède la délibération autour d'un seul projet. Les volontaires deviennent dans ce cas les « consultés », voire les « consultants » réguliers des politiques publiques mises en œuvre dans le rayon d'action du « conseil » qu'ils ont choisi de rejoindre. Si tous ces dispositifs se rôdent depuis vingt ans, la mobilisation qu'ils sont censés susciter n'est pas toujours au rendez-vous et quand elle l'est, ce sont ses biais qui posent question. M.-H. Bacqué et M. Mechmache soulignent sur ce point qu'« il ne suffit pas d'ouvrir des espaces institutionnels de participation pour qu'ils soient occupés. De plus, quand ces espaces sont investis, il arrive bien souvent que les plus précaires et les plus discriminés restent en dehors du jeu et même parfois que les décisions soient prises à leur rencontre.² ». Ce constat vaut principalement dans les villes-centre. En milieu rural, la donne est différente et

1 Bacqué M.-H, Mechmache M., *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, Juillet 2013, p. 12

2 *Ibid.*, p. 14.

soulèvent d'autres questions. P-Y. Guiheneuf Geysler rappelle que sur ces territoires « la capacité d'intervention directe semble naturelle aux habitants, la difficulté résidant plutôt dans l'harmonisation des actions de chacun. [...]. Les élus doivent alors conquérir leur légitimité d'intervention et gérer les divergences de projets.³ ». En milieu périurbain, ces formes de mobilisation et de démobilisation s'observent et se chevauchent comme se chevauchent les problématiques d'aménagements posées par ces espaces qui se sont urbanisés entre villes et campagnes. C'est précisément sur ces territoires que nous avons été amenés à expérimenter des dispositifs participatifs qui ne relevaient d'aucun impératif inscrit dans la loi française.

Enseignant le projet architectural au sein d'une thématique de master de l'ENSA de Grenoble, nous construisons depuis huit ans des partenariats pédagogiques avec des communes périurbaines de la région grenobloise. C'est à la suite de l'un de ces partenariats, initié avec Lumbin, commune de la vallée du Grésivaudan, que nous avons entrevu la possibilité de construire avec ses élus et les acteurs de la vallée dans son ensemble, les conditions d'une *prospectivité architecturale partagée* portant sur l'avenir des territoires périurbains du sillon alpin. Le partenariat que nous avons engagé deux années de suite avec Lumbin nous a permis de construire autour de cette réflexion un projet de recherche-action excédant les strictes limites de l'exercice pédagogique. Soutenu par le programme « Université Citoyenne et Solidaire » de la Région Rhône-Alpes, ce projet s'est donné pour objectif de construire des outils et des situations à travers lesquels pouvait s'illustrer la capacité des architectes à donner forme, non seulement aux espaces et aux usages des territoires périurbains, mais aussi aux débats publics susceptibles d'accompagner leur transformation. Plus concrètement, chaque étape de ce travail a été l'occasion de tester avec nos étudiants la *plasticité* de l'espace de concertation que leurs propositions architecturales permettaient de partager avec les élus, les habitants, les techniciens territoriaux invités à prendre part à ce « work in progress ». Cette expérience a en cela permis d'élaborer un certain nombre de dispositifs sur lesquels nous aimerions revenir. Avec le recul, nous estimons qu'ils peuvent interroger cette « scène de l'entre-deux⁴ » dont parle Martin Vanier lorsqu'il évoque les espaces périurbains, scène où se négocient de nouveaux jeux d'acteurs et où peuvent à l'avenir s'inventer de nouvelles échelles de gouvernance, scène offrant dans l'immédiat l'occasion d'expérimenter des formes non-conventionnelles de concertation autour de l'avenir d'un territoire habité.

I. Expérimenter en milieu périurbain des formes de concertation plus « horizontales ».

En tant qu'enseignants, les territoires périurbains nous intéressent en ce qu'ils convoquent une grande diversité d'échelles dont la particularité est d'entretenir entre elles des liens non hiérarchiques. Dans les villes-centre, le tissu urbain propose une lecture organisée et emboîtée de ces échelles : échelle croissante de la place au quartier, puis à la ville ; échelle de l'équipement, liée à celle de l'habitat par l'intermédiaire du réseau serré et structurant des rues. Les territoires périurbains brouillent cette lecture, leur structure relevant de collages d'espaces de nature et d'échelles différentes qui donnent lieu à des jeux de superposition, d'étirements et de ruptures. Sur ces territoires, la domesticité d'un jardin privé attenant à un pavillon côtoie l'immensité d'une parcelle agricole ou d'un parking de zone commerciale ; le collège est relié à la maison par une infrastructure routière de type autoroute. Dans le cas de la participation et de l'implication citoyenne, ces configurations spatiales ont leur importance, l'exercice participatif étant de plus en

3 Guiheneuf Geysler P.-Y., *Territoires habités. Pratiques de la concertation et de la médiation en milieu rural et urbain*, Mémoire de DU « Formation aux fonctions de médiateur », Université Paul Valéry, 2006, p. 12.

4 Vanier M., « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », in *Revue de Géographie Alpine*, vol. 88, n°88-1, 2000, p. 109.

plus lié à la « découpe » de l'espace. Si, en France, nous sommes « consultables » sur des projets qui ne concernent pas directement le quartier que nous habitons (PLU, contournements autoroutiers, zones CVSAU...), nous avons tendance à nous impliquer plus volontiers lorsque le projet soumis à la consultation concerne notre environnement proche. Dans les villes de plus de 80 000 habitants, cette échelle de la proximité est devenue depuis 2002 un espace de concertation à part entière via la création des conseils de quartier, espace auquel Loïc Blondiau associe autant de promesses que de pièges potentiels : « Les quartiers, on le pressent et on le souhaite généralement, ont vocation à devenir une nouvelle unité territoriale d'action politique et le sont en partie déjà dans la plupart des agglomérations concernées par la politique de la Ville. [...]. Organiser la participation à cette échelle pose cependant plusieurs difficultés auxquelles sera confrontée la mise en place de structures de participation démocratique nouvelles. [...]. Le risque, d'autant plus grand que les populations de référence seront plus étroites, est qu'une telle démocratie de « proximité » débouche sur une exacerbation des égoïsmes, un repli étroit sur l'environnement proche et une concurrence effrénée des territoires. Ce risque peut être assumé et les quartiers placés en situation de compétition ouverte pour l'obtention de crédits et d'infrastructures, la prime allant aux quartiers les plus mobilisés et les plus revendicatifs. Il reviendra dès lors à l'autorité politique légitime d'arbitrer entre ces intérêts territoriaux divergents, déjà présents, mais que renforce évidemment la présence de structures participatives.⁵ ». Le risque que pointe ici Blondiau est d'associer l'exercice d'une démocratie de « proximité » à l'environnement le plus immédiatement vécu par les habitants invités à la soutenir, habitants qui peuvent, de là, être tentés de l'assimiler à une simple tribune à la mesure de leurs intérêts particuliers. Obligée de construire cette démocratie « resserrée », l'autorité politique a quant à elle toute chance de ne la relayer qu'en départageant ses revendications *situées*. Notons que dans les villes-centre, cette « autorité » doit, sur ce point, composer avec les nombreux échelons administratifs et protocolaires qui organisent la concertation citoyenne. Si les élus de secteurs peuvent prendre part aux conseils de quartier, les premiers adjoints sont généralement cantonnés à l'animation de réunions publiques où leur position se résume à celle de porte-parole, souvent malmené, de la décision politique.

Ce sont ces différents cloisonnements qui peuvent être dépassés, tout du moins renégociés en milieux périurbains. Sur ces territoires, l'échelle du quartier n'évoque rien sur le plan légal et renvoie à une réalité vécue qui ne s'aligne pas toujours sur le principe, la notion, ni même la sensation de « proximité ». La mobilité constitutive du mode de vie périurbain donne d'autres limites à l'aire de vie des habitants. Habiter une commune périurbaine, c'est bien souvent travailler, faire ses achats, se divertir dans des espaces très éloignés les uns des autres et surtout éloignés de l'espace domestique. Contrairement aux quartiers de ville qui concentrent et agencent de manière quasi-organique ces différentes fonctions dans un périmètre restreint, les espaces périurbains relèvent plutôt d'un puzzle dont certaines pièces sont considérées comme maîtresses par les habitants qui les pratiquent régulièrement. D'autres sont moins investies d'attentes, voire uniquement constitutives du paysage qu'ils parcourent entre différentes destinations quotidiennes. Si la réalité spatiale soumise à la concertation est à ce titre plus « lâche » que dans les villes, tant dans ses limites que dans ses modes d'appropriation, l'autorité politique en charge d'organiser cette concertation est quant à elle plus mobilisable et se montre souvent attachée, voire intéressée à prendre part aux processus consultatifs qu'elle a l'obligation de construire. En cela, la logique d'emboîtement des échelles spatiales et politiques qui est de mise dans les villes-centre tend à s'horizontaliser dans les communes périurbaines, ce qui ouvre de nouvelles perspectives concernant d'une part les projets urbains et architecturaux qui peuvent s'y développer, concernant d'autre part les dispositifs participatifs qui peuvent être construits autour de ces projets.

5 Blondiau L., « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements* 5/ 2001 (n°18), p. 50.

Ce sont ces deux perspectives que nous avons voulu explorer en répondant à l'appel à projet lancé en 2011 par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de son programme « Université Citoyenne et Solidaire ». Rappelons ici le double objectif de ce dispositif d'aide à la recherche. Son premier enjeu est d'encourager des rapprochements entre enseignants-chercheurs et acteurs de la société civile en soutenant des projets qui visent la co-production de connaissances nouvelles sur la base d'une recherche répondant à une demande sociale située. L'autre enjeu du dispositif est d'enrichir la formation et de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants participant aux projets soutenus. Nous avons choisi de répondre à ce double objectif en prolongeant, à la demande des élus de Lumbin, le partenariat pédagogique que nous avons engagé avec eux en 2011. Ce partenariat initial avait pour but de sensibiliser nos étudiants de Master 1 aux enjeux paysagers, urbains et architecturaux des territoires périurbains, en faisant de la commune de Lumbin un terrain d'exercice à la mesure des problématiques induites par ces enjeux croisés. Ce partenariat offrait dans le même temps aux élus de Lumbin l'occasion de questionner l'avenir de leur territoire en prenant connaissance des pistes de projet développés par les étudiants sur différents sites de leur commune. A l'issue de cette collaboration, nos interlocuteurs ont souhaité reconduire l'expérience en voulant cette fois la vivre de plus près. Intéressés par les projets présentés, ils regrettaient de ne pas avoir pris part aux différentes étapes de leur conception. La possibilité de participer à ce travail prospectif était pour eux aussi intéressante, sinon plus, que de pouvoir *in fine* en apprécier le résultat. Cette demande avait le mérite de pointer une compétence de l'architecte rarement sollicitée en situation de concertation et que nous avons nous-mêmes assez peu questionnée sur le plan pédagogique : sa capacité à mettre en récit, au-delà des réponses ou des résultats qu'on attend de son projet, les questions que ce projet soulève et les fictions exploratoires qu'il rend possible. Répondre à la demande des élus de Lumbin nous offrait la possibilité d'interroger cette « capacité » en la mettant au service d'une *prospectivité architecturale* dont les modalités de partage restaient à définir et à construire. L'enjeu, cette fois, était de faire de l'exercice proposé à nos étudiants un véritable laboratoire au sein duquel expérimenter différentes mises en récit du territoire étudié et de ses potentiels de développement, ces récits étant destinés à poser question, à faire débat, mais surtout à créer les conditions d'une prospective partageable avec différents interlocuteurs. Nous voulions plus particulièrement tester la capacité de ces récits à parler à des professionnels, à des élus, comme à des habitants plus ou moins mobilisés autour de la transformation de leur cadre de vie. Dans cette perspective, nous avons convié, en plus des élus de Lumbin, différents acteurs du territoire à prendre part à ce travail. Ont répondu à notre invitation des élus et des habitants investis dans le conseil de développement de la Communauté de Commune du Grésivaudan, des techniciens du SCOT et de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, du CAUE de l'Isère, du PNR de Chartreuse, des membres de la Maison de l'Architecture de l'Isère, des architectes et des urbanistes à la fois praticiens et enseignants à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et à l'ENSAG.

II. Se concerter par le biais du récit : mettre en situation, en forme et en commun l'espace du possible.

La prospective que nous voulions construire et partager avec nos invités dépendait de la forme que nous saurions donner à des lectures du territoire et à des « possibilités de projet » susceptibles de retourner les points de vue et d'ouvrir la voie à des pistes de réflexion à défricher collectivement. Il s'agissait, pour y parvenir, d'oser différents décalages par rapport à une démarche d'urbanisme classique. Sur ce point, une des expériences les plus intéressantes menée dans le cadre de notre recherche a concerné l'étape qui inaugure généralement la concertation autour d'un projet, à savoir le diagnostic du site ou du territoire concerné. Pour se donner les moyens de construire un état des lieux parlant à chacun et s'émancipant des modes de représentations d'un diagnostic traditionnel,

nous avons demandé à nos étudiants d'établir une stratégie d'arpentage de Lumbin, basée sur une interprétation subjective de la carte IGN de la commune et de ses environs. Par groupes de quatre ou cinq, ils étaient invités à explorer cette carte pendant deux semaines afin d'en tirer des visions narratives du territoire, nourries d'un travail complémentaire mené sur des sources documentaires de leur choix. Une fois ces visions établies, les étudiants devaient les traduire en maquettes, l'enjeu étant qu'ils matérialisent leurs représentations avant de les confronter à la réalité, lors d'un séjour d'immersion à Lumbin. Pour organiser cette résidence *in situ*, nous avons demandé aux étudiants d'élaborer un protocole d'arpentage organisant la manière dont ils entendaient tout à la fois tester et incrémenter, en l'espace de trois jours, les représentations qu'ils avaient construites à distance. Ayant travaillé sur les limites physiques et symboliques de l'espace périurbain, certains ont décidé de longer les limites administratives de Lumbin en diversifiant leurs modes de transport (à pied, en vélo, en voiture) et en usant de plusieurs protocoles photographiques et cartographiques pour relever les modes d'apparition et de disparition de ces limites sur le plan paysager, ainsi que leurs modes d'appropriation éventuels. D'autres étudiants ont opté pour l'arpentage systématique des « tissus » de la commune (artisanal, forestier, agricole, pavillonnaire) que la carte IGN leur avait permis d'identifier et de traduire plastiquement. D'autres ont choisi de relier à pied tous les repères patrimoniaux indiqués par la carte. D'autres, enfin, ont préféré parcourir en voiture la départementale qui traverse la commune et qui relie Grenoble à Chambéry, se donnant pour consigne de relever, selon différents modes graphiques et littéraires, toutes les variations observables d'un bout à l'autre de cet axe structurant.

De retour de ce temps d'immersion, chaque groupe a eu à traduire en cartes, en maquettes, en photomontages, en dessins, le matériau récolté durant son arpentage. Présentés à nos partenaires lors d'une première journée de rencontre, ces visions narratives du territoire, décalées dans leurs formes et dans leurs contenus, ont suscité un étonnant partage de récits. La subjectivité assumée de chacune de ces « visions » a encouragé nos interlocuteurs à exposer librement la leur. Venant compléter les relevés sensibles des étudiants, certains se sont étonnés des singularités paysagères de la commune qu'ils avaient su pointer et qu'eux-mêmes n'avaient pas aperçues, évoquant à cette occasion leurs propres pratiques des lieux parcourus. Cette première restitution a également permis à nos invités de se familiariser avec nos outils, sans que la question de la transformation du territoire ne soit encore en jeu et ne parasite le partage des représentations soumises à la discussion.

Nous nous sommes par la suite demandés comment prolonger ce libre « partage des points de vue » concernant, cette fois, la mise en projet du territoire étudié. Il s'agissait, lors de cette seconde invitation, de susciter à la fois l'implication de nos invités et leur capacité à aborder avec un certain recul les fictions que nous allions leur présenter. Pour y parvenir, nous avons encouragé nos étudiants à ne pas limiter leurs investigations aux sites dont la transformation était la plus attendue, autrement dit ceux que le PLU de Lumbin identifiait comme les plus stratégiques à urbaniser. Ils devaient plutôt s'intéresser à des situations qui, par leurs singularités mêmes, pouvaient faire écho aux questions « génériques » que posent l'aménagement durable des espaces périurbains du sillon alpin. Certains étudiants ont ainsi choisi de travailler sur les abords immédiats de la départementale. D'autres ont voulu donner une épaisseur d'usage aux franges marquant la frontière entre espaces urbanisés et non-urbanisables (plaine agricole, zone humide protégée, corridors écologiques, ripisylve soumise à des risques d'inondation et d'éboulement). D'autres ont, à l'inverse, cherché à densifier et à intensifier les espaces déjà bâtis de la commune, en se focalisant sur les disponibilités foncières de la zone artisanale, du centre-bourg et des lotissements de Lumbin. Dans chacun de ces cas de figure, les étudiants ont fait des contraintes qu'ils rencontraient (risques naturels, nuisances liées au trafic routier, morcellement du foncier) autant d'éléments à partir desquels composer leurs fictions programmatiques, paysagères et architecturales. La seconde rencontre que nous avons programmée avec nos invités avait pour but de discuter des problématiques et des possibilités que

ces fictions révélait. Le choix de les formaliser en maquette, plutôt qu'en plans et en images, a permis aux différents participants de « manipuler » ces fictions librement, et ce à tous les sens du terme. Réparties sur des tables autour desquelles ils étaient invités à circuler, ces maquettes encourageaient la prise en main et, par ce biais, la prise de parole. Mettant en relief des dispositifs architecturaux schématiques, ces maquettes laissaient par ailleurs à chacun la possibilité de se saisir de leur abstraction pour la prolonger ou pour la nuancer, pour en discuter dans les deux cas. Quand des élus « revenaient à la réalité » en évoquant les difficultés à mettre en application tel ou tel dispositif, des habitants, des techniciens s'emparaient quant à eux de ce que cette fiction suggérait pour avancer des pistes concernant des montages administratifs et financiers en imaginant, à voix haute, des jeux d'acteurs susceptibles d'introduire du « possible » en lieu et place de l'improbable ou du « trop compliqué » pointés par les premiers. Inversement, quand des habitants exprimaient leur réticence ou leur incrédulité à voir tel ou tel dispositif se concrétiser, élus et techniciens s'appuyaient sur son caractère fictionnel pour questionner et désamorcer certains *a priori* en jeu dans l'argumentation de leurs interlocuteurs. Les échanges autour de ces fictions avaient l'avantage de laisser s'exprimer les compétences, les aspirations, les intelligences et les défiances de chacun, tout en incitant chaque point de vue à se déplacer et à dialoguer, dans l'espace et le temps de ce déplacement.

Nous avons exploité ces échanges pour nourrir et diversifier les formes que nous entendions donner à la poursuite de la *prospectivité partagée* engagée avec nos partenaires réguliers. Six étudiants moniteurs ont accompagné la concrétisation de cette seconde phase de travail. Nous avons construit avec eux le contenu et la scénographie d'une exposition itinérante dont l'enjeu était de restituer le fruit d'une recherche collective qui devait, en tant que tel, continuer d'être malléable. Pour ce faire, nous avons envisagé cette exposition comme le support d'un débat qui pouvait impliquer les visiteurs de passage, tout en offrant à nos partenaires réguliers l'occasion de réexplorer ce débat et de le prolonger lors de soirées organisées à cet effet. Les projets exposés devaient, à ce titre, parler à des publics qui n'avaient pas participé à leur gestation et continuer de solliciter l'intérêt et la mobilisation de ceux qui en avaient été partie prenante. Anticipant le souci de pragmatisme des premiers et leurs questions sur le caractère fictionnel des propositions présentées, nos étudiants ont imaginé un redécoupage didactique des projets exposés :

La carte d'identité du projet.

Chaque projet a d'abord été synthétisé sous forme d'une « carte d'identité ». Petit carton présentant succinctement son programme et son site d'implantation, cette carte était reliée par une punaise et un fil tendu à une table d'orientation, vue aérienne de Lumbin de 2m² couchée sur un support qui faisait le lien entre grande échelle et interventions localisées.

Où et quoi ?

Pour aller plus loin dans la compréhension des projets, chacun d'eux a fait l'objet de deux interprétations volontairement distinctes, contenues dans deux « alvéoles » indépendantes et détachables du support mural, ce qui permettait de les réagencer selon différentes combinaisons thématiques. Chaque projet était ainsi présenté sous un angle spatial, afin de mettre en avant sa capacité à valoriser certains aspects significatifs du paysage périurbain en le transformant de manière ponctuelle. Une autre alvéole présentait le projet sous l'angle de sa stratégie programmatique ; il s'agissait cette fois de mettre l'accent sur le lien créé entre des pratiques existantes et des pratiques émergentes via de nouvelles configurations d'usage induites par l'architecture proposée.

« Ce que ça demande ? », « Ce que ça rapporte ? »

Associé à la maquette de chaque projet, un carton a été imaginé pour donner, en direct, une réponse

aux questions que les visiteurs sont généralement tentés de se poser quand ils prennent la mesure physique du bâtiment proposé. Il s'agissait d'évoquer ce que le projet était susceptible de demander en termes d'investissements publics, de négociations avec des partenaires privés, de mobilisation foncière, et en guise de contre point, de valoriser ce qu'il pouvait apporter au développement et à l'amélioration du cadre de vie local.

Des nouvelles du possible...

Chaque projet a enfin fait l'objet d'une carte postale. Les visiteurs pouvaient repartir avec une ou plusieurs cartes de leur choix. L'idée était qu'à travers elles, chacun puisse envoyer des nouvelles du futur ou plus simplement se l'approprier selon ses goûts, ses aspirations personnelles en ayant la possibilité d'en discuter avec d'autres, hors du cadre de l'exposition.

A chaque étape de cette exposition, qui a voyagé de l'église de Lumbin au gymnase de La Terrasse, commune voisine, en passant par le *Train Fantôme* (lieu associatif grenoblois) et l'ENSA de Grenoble, les étudiants étaient présents et guidaient les visiteurs. Ils ont ainsi joué le rôle de conteurs à haute voix, livrant leur propre interprétation des agencements possibles concernant les éléments de projet présentés, incitant les visiteurs à compléter ce récit, à le contredire, à le faire digresser. Ces moments nous ont permis de partager nos outils avec les personnes présentes (élus, techniciens, habitants, jeunes représentants du conseil municipal des enfants de Lumbin, enseignants-chercheurs), mais aussi de recueillir des informations précieuses sur le territoire étudié tel qu'il était vécu, imaginé, projeté par ses habitants, ceux qui sont en charge de l'administrer, ceux qui cherchent à le penser. Chacune de ces haltes nous donnait par ailleurs l'occasion, lors de soirées-débats organisées dans l'espace de l'exposition, de prolonger avec nos partenaires réguliers la réflexion entamée avec eux. A l'issue de cette seconde séquence, nous avons choisi de mettre en récit les modes opératoires, les étapes et les résultats de l'ensemble du processus sous la forme d'une publication écrite avec nos étudiants moniteurs. Tirée à 250 exemplaires, cette publication a été distribuée courant 2014 à tous les acteurs qui ont participé à la *prospectivité partagée* qu'elle retraçait, acteurs dont nous collectons encore les retours à l'heure où nous écrivons ces lignes. Lorsqu'ils reviennent sur cette expérience, ils reconnaissent en premier lieu l'intérêt des fictions qu'ils ont manipulées, ayant notamment apprécié la manière dont les étudiants sont parvenus, par leurs trouvailles plastiques, à rapprocher et à faire dialoguer des sujets, des questions, des préoccupations qui font généralement l'objet d'une approche cloisonnée dans le cadre d'un projet de PLU ou d'un projet de territoire. Ils soulignent plus largement le fait que ces fictions les ont « dépayés », au sens où elles leur ont permis d'aborder sous d'autres angles des problématiques familières, tout en les invitant à prendre d'autres marques que celles qu'ils ont l'habitude d'occuper pour y réfléchir et en discuter.

Conclusion :

Ce qui est généralement reproché aux espaces périurbains, c'est leur étalement spatial, leur morcellement administratif, la dispersion de leur pôles de vie. Certains chercheurs estiment que cette réalité distendue offre une partition singulièrement ouverte, plus ouverte peut-être que celle « proposée » par les villes-centres, pour imaginer de nouvelles façons d'aménager, de vivre, de gouverner « l'urbain généralisé » qui façonne l'avenir de nos territoires. C'est notamment la posture que défend François Ascher, lorsqu'il appelle les urbanistes à identifier et à promouvoir de nouveaux compromis urbains pour accompagner l'évolution d'une ville complexe qui se construit et se vit désormais au pluriel. Selon nous, les formes de recherches et de prospectives que l'architecte peut mettre au service de ces nouveaux compromis ne passent pas seulement par l'invention de formes bâties, mais par la création de procédures et de dispositifs capables de faire du débat d'idées

un espace à saisir et à pratiquer de manière inventive. Au sein du laboratoire que nous avons construit et animé avec nos étudiants pendant deux ans, cette possibilité a été explorée sous des angles multiples. L'enseignement que nous retirons d'une telle recherche-action est l'importance qu'il s'agit de donner au récit dans le cadre du travail prospectif et concerté qu'appelle l'aménagement des espaces périurbains. Les fictions qui ont été élaborés dans cette perspective avaient pour but de faire apparaître la plasticité des représentations attachées à ces territoires d'une part, les marges de manœuvres qu'ils offrent en termes de projets urbains et architecturaux d'autre part. Restait à partager ces contenus avec nos partenaires et nos publics, ce qui a nécessité de travailler une autre plasticité, celle à donner à une culture partagée du projet. Nos étudiants ont à cet effet construit différents dispositifs susceptibles de mettre nos invités en situation et en capacité de produire à leur tour des contributions à mi-chemin entre le récit d'expérience et le récit prospectif. S'il n'est pas forcément concevable de donner autant de formes aux outils et aux situations qui servent de support à un projet d'urbanisme, il peut néanmoins être envisageable d'offrir aux architectes la possibilité, sinon la responsabilité de défricher les conditions de « mises en forme » de récits exploratoires à construire et à partager autour du projet soumis au débat citoyen.

Bibliographie :

Allemand S., Ascher F., Lévy J. (dir.), *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, 2004.

Bacqué M-H., Mechmache M., *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, Juillet 2013.

Blondiau L., « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements* 5/ 2001, n°18, p. 44-51.

Brinckerhoff Jackson J., *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, 2003, ENSP.

Barret P., Beuret J.E., Douillet R., Guiheneuf P.Y., Salzer J. et al. *Guide pratique du dialogue territorial*, Paris, Ed. Fondation de France, 2003.

Chalas Y., *L'invention de la ville*, Paris, Antropos, 2000.

Lévy J. (dir.), *Échelles de l'habiter*, Paris, PUCA, 2008.

Nicolas Le-Strat P., *Moments de l'expérimentation*, Editions Fulenn, 2009.

Masbouni A.(dir.), *Organiser la ville hypermoderne, François Ascher Grand prix de l'urbanisme 2009*, Paris, Parenthèses, 2009.

Vanier M., « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », in *Revue de Géographie Alpine*, vol. 88, n°88-1, 2000, p. 105-113.

Vasset P., *Un livre blanc*, Paris, Fayard, 2007.

Viard J., *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*, Paris, L'Aube, 2012.